

Table des matières

I. NOTRE PHILOSOPHIE : DONNER DE LA VALEUR A VOS VALEURS	3
II. TOUS NOS OPC OUVERTS SONT CONCERNES PAR CE CODE DE TRANSPARENCE	4
III. PRESENTATION DE DORVAL ASSET MANAGEMENT	6
IV. DONNEES GENERALES SUR LES FONDIS ISR PRESENTEES DANS LE CODE DE TRANSPARENCE.....	12
V. PROCESSUS DE GESTION.....	19
VI. CONTROLES ESG	29
VII. MESURES DE PERFORMANCES ESG ET REPORTING.....	30

I. Notre philosophie : donner de la valeur à vos valeurs

- Investir nécessite une analyse approfondie et une compréhension fine de l'environnement économique et des marchés financiers pour apprécier la direction à prendre et la trajectoire à suivre.

L'approche de **Dorval Asset Management** consiste à conjuguer la macro-économie, la micro-économie, les niveaux de valorisation et le momentum des marchés. Nos macro-économistes décryptent l'actualité pour caractériser le cycle économique, base de l'allocation d'actifs à envisager. Ils identifient ainsi les thématiques d'investissement les plus adaptées à l'environnement et orientent les gérants-analystes dans leurs recherches d'entreprises performantes. L'évaluation des tendances sectorielles croisée avec l'étude des niveaux de valorisation et l'analyse technique, complètent le dispositif et favorisent le choix de nos convictions en matière de construction de portefeuilles et de sélection de valeurs.



Jean-François Baralon
Directeur général



Stéphane Furet
Directeur général délégué en charge des gestions actions

Nos processus d'investissement, solides et continus, donnent le sens de la gestion active de conviction que nous proposons.

- Investir, c'est aussi s'engager sur le monde de demain et contribuer au développement de solutions responsables et durables, porteuses de sens.

Notre gestion active de conviction investit dans l'économie réelle et non dans les indices boursiers et permet à des entreprises de financer leur développement en y associant leurs parties prenantes, salariés et fournisseurs notamment. Suivant cette logique, **Dorval Asset Management** intègre les enjeux sociétaux et du développement durable à chaque étape de ses processus de gestion.

Notre statut d'investisseur responsable, en parfaite cohérence avec notre responsabilité fiduciaire, nous engage tant vis-à-vis de nos clients qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations et offre du sens à votre épargne.

- Vous accompagner pour investir en confiance, tel est le sens de notre mission

Filiale de Natixis Investment Managers, Dorval Asset Management rassemble 23 experts de la gestion d'actifs : nos clients ont le bénéfice du savoir-faire et de l'agilité d'une structure entrepreneuriale associée à la caution d'un acteur de premier plan au niveau mondial.

Notre offre de produits et de services a de même été conçue dans le respect des attendus de la gestion patrimoniale :

- Une exposition pilotée aux actifs risqués à travers la gamme « Dorval Convictions »
- La gamme « Dorval Manageurs » pour une exposition pure et lisible aux actions françaises et européennes
- Une gestion actions dédiée à l'environnement via le fonds « Dorval European Climate Initiative » qui met l'intensité verte et la décarbonisation au cœur de son processus de gestion pour apporter une réponse à une demande forte des investisseurs de plus en plus engagés, qui privilégient des approches ciblées sur des thématiques particulières à l'instar du changement climatique



des thématiques particulières à l'instar du changement climatique

- Une gestion actions internationales à travers la gamme « Dorval Global » pour participer à la croissance mondiale
- Enfin une équipe de 4 collaborateurs dédiés à la gestion sous mandat (gestion privée et gestion de fortune) pour vous accompagner au plus près de vos attentes



Par ailleurs certifiée « Great Place to Work » et « Best Workplace For Women » en 2021, Dorval Asset Management s'inscrit pleinement dans la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, dans le sens de l'intérêt de ses clients.

L'approche ISR de Dorval Asset Management a été définie en lien avec notre responsabilité d'investisseurs dans l'économie réelle







Parce que la gestion d'actifs a un rôle majeur à assumer pour dessiner les contours du monde de demain, Dorval Asset Management déploie sur tous ses processus de gestion de fonds ouverts, une politique d'investissement responsable et engagée, assise sur un modèle propriétaire

				
La philosophie	L'approche	Un modèle propriétaire	Une intégration sur tous les fonds ouverts	La cohérence ISR / RSE
Investir, c'est parier sur le monde de demain et contribuer au développement de solutions responsables et durables, porteuses de sens	Des opportunités et risques ESG évalués à chaque étape des processus d'investissement et directement intégrés à la construction des portefeuilles et la sélection des valeurs	Une notation ESG de chaque émetteur, fonction de son exposition / sa gestion des enjeux ESG, avec une sensibilité particulière autour de la gouvernance (50% min) via notre outil propriétaire DRIVERS ¹⁾	Une intégration sur tous les fonds ouverts de la gamme – tous porteurs du label d'Etat ISR – en respectant / enrichissant la spécificité de chaque processus de gestion	Notre approche d'investisseur responsable doit logiquement s'appliquer à notre propre organisation dans la relation quotidienne avec nos parties prenantes

II. Tous nos OPC ouverts sont concernés par ce code de transparence

Fonds	Classe d'actif principale	Encours du fonds au 31.12.23	Labels	Liens vers les documents relatifs au fonds	Exclusions appliquées par le fonds
Dorval Manageurs	Actions françaises	50,8M€	Label ISR 	Prospectus Dorval Manageurs FR DIC Dorval Manageurs FR Reporting annuel Dorval Manageurs FR Rapport carbone Dorval Manageurs FR	
Dorval Manageurs Europe	Actions des pays de l'Union européenne	85,2M€	Label ISR 	Prospectus Dorval Manageurs Europe FR DIC Dorval Manageurs Europe FR Reporting annuel Dorval Manageurs Europe FR Rapport carbone Dorval Manageurs Europe FR	



Dorval Manageurs Smid Cap Euro	Actions de pays de la zone euro.	22.1M€	Label ISR 	Prospectus Dorval Manageurs Smid Cap Euro FR DIC Dorval Manageurs Smid Cap Euro FR Reporting annuel Dorval Manageurs Smid Cap Euro FR Rapport carbone Dorval Manageurs Smid Cap Euro FR	<input checked="" type="checkbox"/> Armement <input checked="" type="checkbox"/> Charbon <input checked="" type="checkbox"/> Armement controversé <input checked="" type="checkbox"/> Pacte mondial	<i>Stratégies dominantes :</i> <input checked="" type="checkbox"/> Best in universe <i>Stratégies complémentaires :</i>
Dorval Manageurs Small Cap Euro	Actions de pays de la zone euro	18.8M€	Label ISR 	Prospectus Dorval Manageurs Small Cap Euro FR DIC Dorval Manageurs Small Cap Euro FR Reporting annuel Dorval Manageurs Small Cap Euro FR Rapport carbone Dorval Manageurs Small Cap Euro FR	<input checked="" type="checkbox"/> Tabac	<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions <input checked="" type="checkbox"/> Engagement
Dorval Convictions	Actions des pays de l'Union européenne	156.5M€	Label ISR 	Prospectus Dorval Convictions FR DIC Dorval Convictions FR Reporting annuel Dorval Convictions FR Rapport carbone Dorval Convictions FR		
Dorval Convictions PEA	Actions des pays de l'Union européenne	53.8M€	Label ISR 	Prospectus Dorval Convictions PEA FR DIC Dorval Convictions PEA FR Reporting annuel Dorval Convictions PEA FR Rapport carbone Dorval Convictions PEA FR		
Dorval Global Allocation	Diversifiés monde	205.8M€	Label ISR 	Prospectus Dorval Global Allocation FR DIC Dorval Global Allocation FR Reporting annuel Dorval Global Allocation FR Rapport carbone Dorval Global Allocation FR		
Dorval Global Conservative	Diversifiés monde	248.8M€	Label ISR 	Prospectus Dorval Global Conservative FR DIC Dorval Global Conservative FR Reporting annuel Dorval Global Conservative FR Rapport carbone Dorval Global Conservative FR		
Dorval Global Vision	Actions internationales	13.9M€	Label ISR	Prospectus Dorval Global Vision FR		

				DIC Dorval Global Vision FR		
				Rapport carbone Dorval Global Vision FR		
Dorval European Climate Initiative	Actions des pays de la zone Euro	54.5M€	Label ISR  Label Greenfin 	Prospectus Dorval European Climate FR DIC Dorval European Climate Initiative FR Reporting annuel Dorval European Climate Initiative FR Rapport carbone Dorval European Climate Initiative FR	<input checked="" type="checkbox"/> Armement <input checked="" type="checkbox"/> Charbon <input checked="" type="checkbox"/> Armement controversé <input checked="" type="checkbox"/> Pacte mondial <input checked="" type="checkbox"/> Tabac <input checked="" type="checkbox"/> Combustibles fossiles <input checked="" type="checkbox"/> Nucléaire <input checked="" type="checkbox"/> Stockage, incinération et enfouissement des déchets sans capture de GES <input checked="" type="checkbox"/> Exploitation forestière non durable	<i>Stratégies dominantes :</i> <input checked="" type="checkbox"/> Best in universe <input checked="" type="checkbox"/> Environnement <i>Stratégies complémentaires :</i> <input checked="" type="checkbox"/> Exclusions <input checked="" type="checkbox"/> Engagement

III. Présentation de Dorval Asset Management

Dorval Asset Management, est une société de gestion, agréée et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP 93-08. **Dorval Asset Management** est une société anonyme au capital de 303 924 €. Les bureaux de la société sont localisés au 1 rue de Gramont 75002 Paris.

Site internet : <https://www.dorval-am.com/>

Société de gestion à taille humaine, **Dorval Asset Management** est un affilié de Natixis Investment Managers. La société de gestion propose une gamme d'OPC fondée sur une gestion de conviction. **Dorval Asset Management** gère 1,2 milliard d'euros d'encours au 29/12/2023.

1. Historique et principes de la démarche d'investisseur responsable de Dorval Asset Management

Créée en 1993, **Dorval Asset Management** est une société de gestion reconnue dans le domaine des stratégies flexibles et des actions européennes.

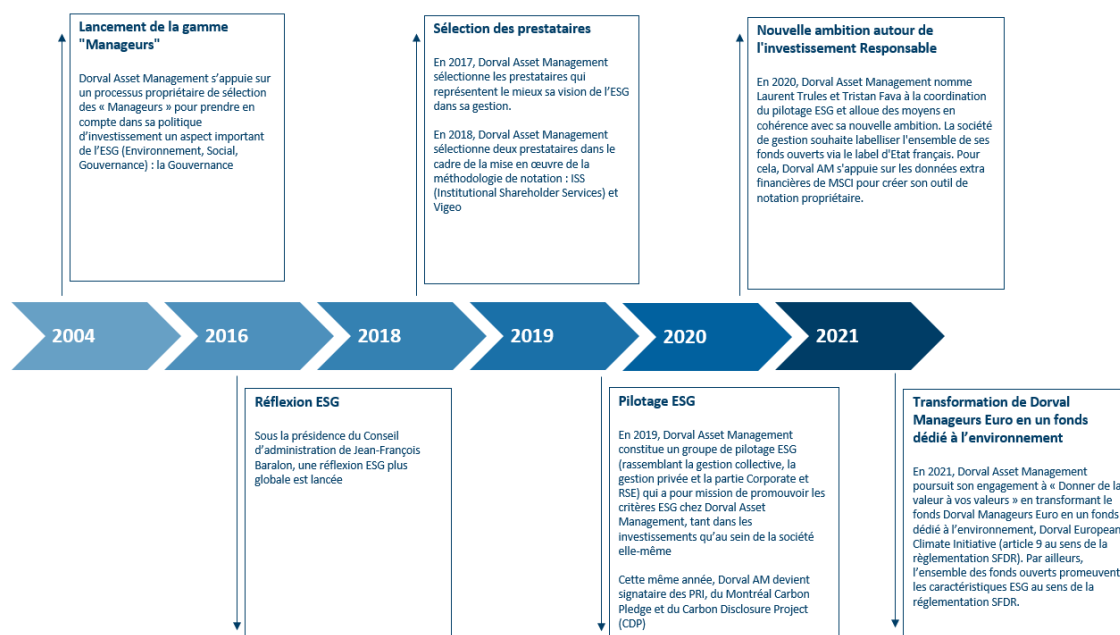
La culture entrepreneuriale, l'approche humaine et la proximité avec les sociétés investies sont les fondements de **Dorval Asset Management** initiés par ses fondateurs Stéphane Furet et Louis Bert.

Depuis 2004 et le lancement du fonds Dorval Manageurs en 2005 par Stéphane Furet, **Dorval Asset Management** s'appuie sur un processus de sélection des « Manageurs » pour prendre en compte dans sa politique d'investissement, la gouvernance, un des trois piliers de l'ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Les gérants de la gamme « Manageurs » sont convaincus que la valeur d'une société dépend de la qualité du tandem dirigeant – entreprise : leur opinion sur les sociétés est ainsi en partie basée sur la contribution des manageurs à la croissance de leur entreprise. Cette analyse fine et précise est réalisable grâce aux échanges

réguliers (700 contacts par an¹) avec les dirigeants des sociétés dans lesquelles **Dorval Asset Management** prend des participations.

En 2016, sous la présidence du Conseil d'administration de Jean-François Baralon, une réflexion ESG plus globale est lancée.

Jusqu'en 2019, **Dorval Asset Management** s'est appuyée sur les données des fournisseurs Vigeo et ISS pour sa recherche extra financière. En 2020, la méthodologie évolue, **Dorval Asset Management** élabore sa propre méthodologie de notation extra financière « **Drivers²** » grâce au nouveau partenariat noué avec MSCI, remplaçant Vigeo pour la recherche ESG en externe.



En 2020, **Dorval Asset Management** renforce son statut d'investisseur responsable. Cet engagement est concrétisé par la labellisation de l'ensemble de ses fonds ouverts auprès du label d'Etat ISR. La société de gestion s'associe également à des instances de place influentes de la finance durable (cf. point 6 ci-après).

En 2021, **Dorval Asset Management** poursuit son engagement « Donner de la valeur à vos valeurs » :

- Tous les fonds ouverts de la société de gestion sont classifiés 8 au sens de la réglementation européenne SFDR (« Sustainable Finance Disclosure Regulation »)
- Le fonds « Dorval Managers Euro » est transformé en un fonds dédié à l'environnement « Dorval European Climate Initiative », classifié « Article 9 » au sens de SFDR et labellisé auprès du label d'Etat Greenfin.

En 2023, **Dorval Asset Management** noue un nouveau partenariat avec GAIA research pour améliorer sa couverture des petites et moyennes valeurs.

2. La formalisation de notre démarche d'investisseur responsable

L'approche ISR – Investissement Socialement Responsable – de **Dorval Asset Management** s'inscrit pleinement dans la logique de sa responsabilité fiduciaire : son statut d'investisseur

¹ 500 environ en 2021 compte-tenu de la pandémie COVID et du plus faible nombre de réunions réalisables

² **Drivers** : Dorval Responsible Investment, EnviRonnemental and Sustainable

responsable l'engage tant vis-à-vis de ses clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles la société de gestion prend des participations.

Cette approche se traduit par l'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans l'ensemble des processus de gestion, et s'applique au travers d'une politique d'exclusion (normative et sectorielle), d'une politique de gestion des controverses et d'une politique d'engagement actionnarial.

La démarche de l'Investissement Socialement Responsable de **Dorval Asset Management** est formalisée à travers sa [politique d'Investissement Responsable](#).

Depuis 2004, **Dorval Asset Management** privilégie une approche fondée sur un dialogue actionnarial à travers une démarche pragmatique et collaborative favorisée par notre présence au capital des entreprises – que la [politique d'engagement actionnarial](#) de **Dorval Asset Management** conforte – et par les rencontres régulières avec les entreprises détenues en portefeuille.

La politique d'engagement de **Dorval Asset Management** est la traduction des actions que la société de gestion s'engage à mener pour obtenir une amélioration des pratiques des entreprises sur les dimensions E, S et G. En ce sens, la politique d'engagement énonce les principes qu'elle défend et, pour les valeurs détenues en portefeuille, dont elle vérifie la mise en œuvre (ou la sincérité de l'intention de mise en œuvre) à travers sa politique de vote.

Dorval Asset Management considère que le respect de ces principes est source de création de valeur à long terme et de minimisation de risques, tant pour l'entreprise elle-même que pour l'ensemble de son écosystème (clients, fournisseurs, salariés, actionnaires, pouvoir public, collectivités, etc.), au sens propre du développement durable.

En cohérence avec le processus de gestion « Manageurs » qui a contribué à son succès, **Dorval Asset Management** place la « Gouvernance » des entreprises comme pilier central de sa politique ISR³ : de la qualité de la gouvernance dépendent la durabilité des offres de produits et services, l'efficacité de la stratégie et de son exécution tout comme la juste intégration de l'entreprise dans son écosystème. Pour autant, ce sont bien les trois piliers E, S et G qui sont retenus dans le cadre de l'analyse extra-financière des sociétés composant l'univers d'investissement.

3. Notre approche des risques et des opportunités ESG, dont ceux liés au changement climatique

L'allocation de l'épargne doit influencer les sociétés de toutes zones géographiques ou tailles de capitalisation à développer leurs activités en prenant en compte leur impact environnemental, social et de gouvernance. La prise en compte des risques et opportunités ESG est effective lors de l'intégration de critères extra financiers à plusieurs niveaux :

- La méthodologie de notation ESG se fonde sur la lecture analytique d'enjeux clés par secteurs permettant de mesurer l'exposition aux risques et/ou opportunités de l'entreprise, mais aussi de mesurer sa capacité à répondre à ces enjeux. Les enjeux liés au changement climatique analysés par notre méthodologie sont notamment ceux relatifs aux émissions de carbone, au traitement des déchets, au stress hydrique, à la biodiversité, à la gestion des terres et enfin aux opportunités dans les technologies vertes et les énergies renouvelables.
- **Dorval Asset Management** suit une politique d'engagement actionnariale rigoureuse, permettant d'accompagner et d'influencer les entreprises dans la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette stratégie permet de réduire les risques extra financiers pouvant influencer la performance de l'entreprise et être l'occasion de nouvelles opportunités de stratégies ESG.
- Afin d'écartier certains risques ESG de ses investissements et de participer à une transition énergétique durable, **Dorval Asset Management** exclut les secteurs ne s'alignant pas avec cet objectif (Charbon)

³ Le pilier « Gouvernance » représente a minima 50% de la note ESG, note issue de la méthodologie ISR propriétaire de **Dorval Asset Management**

En 2021, avec le fonds climat « Dorval European Climate Initiative », **Dorval Asset Management** capitalise sur son expertise d'analyse extra-financière pour traiter des enjeux climatiques au travers d'une sélection d'entreprises européennes apportant des solutions compatibles avec l'Accord de Paris sur le climat (cf. *Partie V Processus de gestion, 2. Prise en compte des critères relatifs au changement climatique dans la construction des portefeuilles*).

4. Notre organisation autour de l'activité d'investissement responsable

Dorval Asset Management a défini une organisation visant à impliquer l'ensemble des 26 collaborateurs dans sa démarche ISR. Trois comités internes structurent la démarche dont Tristan Fava et Laurent Trules – gérants-analystes et coordinateurs de l'Investissement Responsable – assurent la coordination opérationnelle :

- Le comité stratégique définit la politique et pilote le déploiement de la stratégie ISR de **Dorval Asset Management**. Il est composé a minima d'un représentant de la Direction Générale, du Secrétariat Général, de la Direction de la Conformité, du Contrôle Interne et des Risques (DCCIR), de la Directrice Marketing et des coordinateurs dédiés à l'Investissement Responsable. Ce comité se réunit une fois par an.
- Le comité ESG agit sous la supervision du comité stratégique et valide l'intégration des critères ESG dans les processus de gestion, le suivi de la politique d'engagement, la gestion et le suivi des controverses et des exclusions. Ce comité réunit la Direction Générale, les équipes de gestion, le Secrétariat Général, la DCCIR et les coordinateurs de l'Investissement Responsable. Le Comité ESG est trimestriel.

Les réunions hebdomadaires de gestion veillent à la bonne intégration opérationnelle de notre stratégie d'Investissement Responsable et remontent au Comité ESG tous les sujets qui nécessitent une prise de position collégiale.

5. La mobilisation des analystes ISR et des gérants ISR de Dorval Asset Management

Dorval Asset Management

Une société de gestion entrepreneuriale et engagée,
associée à un acteur majeur de l'industrie de la gestion d'actifs



Nos clients ont le bénéfice du savoir-faire et de l'agilité d'une structure entrepreneuriale associée à la caution d'un acteur de premier plan au niveau mondial



Notre équipe à taille humaine de 23 professionnels dispose d'expertises complémentaires dans le domaine de la gestion d'actifs



Donner de la valeur à vos valeurs : notre engagement se traduit sur notre cœur de métier – pour une gestion OPC responsable – et plus largement, au travers de notre politique RSE

L'équipe de recherche (gérants et analystes) est composée de huit personnes au 29 décembre 2023. Dans le cadre de la politique d'Investissement Responsable, les analystes/gérants ont la responsabilité de l'analyse financière et de l'analyse extra financière, avec une allocation de

leur temps de 20% à 30% à cette dernière, soit 3 ETP⁴. Un contrat d'alternance (ou de stage) est également dédié à ces sujets.

L'ensemble des collaborateurs est sensibilisé à l'investissement responsable. Depuis 2019, 20 collaborateurs dont les métiers ont été évalués comme prioritaires, ont suivi plus de 580 heures de formation sur ces enjeux.

Dans ce cadre, l'ensemble de l'équipe de gestion, les Product Specialists, le Marketing et la Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) ont suivi en 2019 une formation auprès du PRI Academy afin de renforcer la culture ESG chez **Dorval Asset Management**. Cette certification est reconnue comme la « référence internationale en matière de formation ESG ». Elle se concentre sur l'identification et la mise en œuvre des facteurs ESG dans la prise de décision d'investissement. La formation explore les principes clés de l'Investissement Responsable, utilise des études de cas concrets pour illustrer la matérialité des enjeux ESG dans les entreprises, introduit des stratégies pour identifier et gérer de nouvelles approches du risque ESG et des méthodes pour intégrer les données de durabilité dans la modélisation financière. Cette certification a pour but de former l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, leurs impacts sur l'analyse traditionnelle et le processus de gestion. Dans ce cadre, les collaborateurs de **Dorval Asset Management** ont pu notamment approfondir leurs connaissances sur des sujets aussi divers que le développement d'un plan d'engagement, l'identification des différentes approches possibles pour l'analyse ESG ou encore les outils de reporting extra financiers.

En 2020, les équipes de gestion de **Dorval Asset Management** participent à la formation diplômante CESGA (Certified Environmental Social and Governance Analyst) décernée par la Société Française des Analystes Financiers (SFAF). L'association est une référence dans l'analyse financière depuis 1967, et propose aujourd'hui une formation diplômante européenne sur l'analyse ESG. Ce certificat européen a pour objectif d'apporter une formation approfondie sur l'intégration des facteurs ESG dans le processus de gestion ; la sélection des enjeux ESG clés en fonction de spécificités des secteurs ; l'utilisation pertinente des rapports ESG des entreprises ; les différentes stratégies ESG.

Au total ce sont mille heures de formation qui ont été dispensées à l'ensemble de la gestion collective, à la multigestion et au Directeur Général afin d'obtenir ce certificat. Ainsi, l'ensemble des équipes de gestion disposent du certificat du PRI Academy ou du CESGA ou les deux.

6. L'engagement collaboratif de Dorval Asset Management

Dorval Asset Management collabore avec les acteurs majeurs des Places françaises et internationales et milite ainsi en faveur d'une finance durable :



En 2019, la société de gestion devient signataire des **PRI (Principles for Responsible Investment)** rassemblant 2 400 acteurs de la finance. A travers cette initiative, **Dorval Asset Management** affiche son engagement fort d'investisseur responsable : en tant que signataire des PRI, annuellement, **Dorval Asset Management** doit démontrer la réalité de l'intégration de ces enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance dans ses processus de gestion.



La même année, la société de gestion devient signataire du **Montréal Carbon Pledge et du CDP**. En signant le Montréal Carbon Pledge lancé par les PRI, **Dorval Asset Management** s'engage à communiquer l'empreinte carbone des portefeuilles qu'elle gère, sur une base annuelle.

⁴ ETP : Equivalent Temps Plein



Selon une approche complémentaire, le **CDP** (anciennement Carbon Disclosure Project) gère la plus importante plateforme de reporting environnemental dédiée aux entreprises et aux villes. En outre, l'organisation internationale à but non lucratif met à la disposition de ses signataires, un système de notation des entreprises selon leur impact environnemental.

En 2020, les équipes de **Dorval Asset Management** ont étendu leur engagement collaboratif en participant et soutenant des initiatives de Place, sur les trois piliers E, S et G.

- Approche globale Environnement, Social et Gouvernance :



Plénières de l'Investissement Responsable de l'**AFG (Association Française de la Gestion financière)** : **Dorval Asset Management** participe aux réflexions pour l'élaboration de thèmes de risques extra-financiers auxquels sont soumis les entreprises dans le cadre d'une transition énergétique et durable.



Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) : le FIR promeut l'ISR afin que davantage d'investissements intègrent les problématiques de cohésion sociale et de développement durable. Avec d'autres SIFs (Sustainable Investment Forum), le FIR est membre fondateur du réseau européen Eurosif, le représentant de la communauté ISR à la Commission européenne et au Parlement Européen. Les sujets prioritaires de travail portent sur la transparence d'intégration des critères ESG chez les investisseurs, l'amélioration de la communication extra-financière des entreprises, l'investissement à long terme, la gouvernance d'entreprises, et les droits des actionnaires.

- Thématiques de Gouvernance :



ICGN (International Corporate Governance Network) : l'ICGN vise à promouvoir des standards de gouvernance d'entreprises transparents et efficaces.

- Thématiques liées à l'Environnement :



TCFD (Task force on Climate related Financial Disclosures) : TCFD développe des reportings de risques liés au changement climatique pour les entreprises afin de faciliter leur communication auprès des investisseurs, assureurs etc.



IIGCC (Institutional Investors Group on Climate Change) : l'IIGCC vise à promouvoir des thèmes et réflexions tels que l'intégration du changement climatique dans les stratégies des entreprises, l'identification des enjeux liés au changement climatique ou encore établir un guide de communication de reportings selon les critères de la TCFD.



Climate Action 100 : à travers cette initiative, les investisseurs signataires énoncent leurs engagements sur le thème du changement climatique en totale cohérence avec les PRI, le TCFD et l'IIGCC et militent auprès des 100 entreprises les plus émettrices de gaz à effets de serre afin qu'elles améliorent leur politique de gouvernance sur le changement climatique, qu'elles réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre et renforcent leur communication financière liée au climat.

7. Le total des encours en ISR

Depuis le déploiement de la méthodologie propriétaire de notation ESG « **Drivers** », l'ensemble des fonds des gammes « Global », « Convictions » et « Manageurs » intègre les critères ESG dans leur processus de gestion. Au total, **Dorval Asset Management** gère 9 fonds ISR (actions et diversifiés), pour un montant de 1 milliard d'euros au 29 décembre 2023.

8. Le total des encours en ISR rapporté aux encours totaux sous gestion

Ce sont 100% des fonds ouverts de **Dorval Asset Management** (hors fonds à gestion déléguée) qui intègrent un processus de gestion ISR, soit 80% de la totalité de ses encours (en intégrant les mandats de gestion, les fonds dédiés et les fonds à gestion déléguée).

9. La liste des fonds ouverts ISR

L'ensemble de nos fonds ouverts au public détient le label d'Etat ISR :

- Dorval Manageurs
- Dorval Manageurs Europe
- Dorval European Climate Initiative
- Dorval Manageurs Smid Cap Euro
- Dorval Manageurs Small Cap Euro
- Dorval Convictions
- Dorval Convictions PEA
- Dorval Global Conservative
- Dorval Global Allocation
- Dorval Global Vision

IV. Données générales sur les fonds ISR présentées dans le code de transparence

1. Les objectifs recherchés par la prise en compte des critères ESG au sein des fonds

L'industrie de la finance et celle de la gestion d'actifs en particulier, ont un rôle majeur à jouer pour dessiner et favoriser les contours du monde de demain.

A son échelle et en parfaite cohérence avec les engagements de Natixis Investment Managers en la matière, **Dorval Asset Management** s'inscrit pleinement et ouvertement dans cette entreprise.

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer dans l'orientation de l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle

à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Ainsi et dans le profond respect de notre responsabilité fiduciaire, l'objectif de gestion consiste également à surperformer de manière systématique l'univers d'investissement du fonds sur 2 indicateurs d'intensité ESG tels que (liste évolutive et non exhaustive) :

- **Note ESG** : notation extra-financière selon la méthodologie interne développée par **Dorval Asset Management**.
- **Intensité carbone (tCO₂e/M\$ de chiffre d'affaires)** : quantité en tonnes d'émissions de carbone Scope 1 et 2 (émissions directes) par million de dollars de chiffre d'affaires réalisé pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié. Cet indicateur ne tient pas compte du Scope 3 (émissions indirectes).
- **Objectifs de réductions des émissions de carbone** : pourcentage des entreprises ayant un objectif quantitatif et explicite de réduction de leurs émissions de carbone pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- **Promotion de la diversité** : pourcentage des entreprises ayant mis en place des actions pour développer la diversité au sein de leurs effectifs pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- **Taux d'indépendance du Conseil d'Administration** : pourcentage des membres du Conseil d'Administration (CA) respectant les critères d'indépendance de MSCI pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- **Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants** : pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- **Signataires du Pacte mondial de l'ONU** : pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié
Part des investissements liés au secteur des armements controversés (mines antipersonnel, arme à sous-munition, armes chimiques et biologiques) : pourcentage des sociétés ayant un lien quelconque avec le secteur des armements controversés pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.

La prise en compte des critères ESG au sein des processus d'investissement vise à la fois à améliorer notre connaissance des sociétés dans lesquels nous investissons, à réduire certains risques spécifiques, à détecter les sociétés bénéficiant d'opportunités ESG et enfin à s'engager auprès d'elles dans l'objectif d'une création de valeur sur le long terme pour l'ensemble des parties prenantes.

La recherche interne et externe sur l'ESG est intégrée à plusieurs niveaux dans la construction et le pilotage des fonds d'investissement de **Dorval Asset Management**. Elle participe à la définition de l'univers d'investissement éligible et contribue à la sélection de valeurs en complément de l'analyse du cycle économique, de l'analyse fondamentale, de l'analyse managériale et de l'analyse des thématiques.

2. Les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement des fonds

L'équipe de recherche (gérants et analystes) est composée de dix personnes au 30 décembre 2022. Dans le cadre de la politique d'Investissement Responsable, les analystes/gérants ont la responsabilité de l'analyse financière et de l'analyse extra financière, avec une allocation de leur temps de 20% à 30% à cette dernière, soit 3 ETP⁵.

Fondée sur les informations issues de nos partenaire MSCI, ISS, GAIA et de données de recherche interne, notre méthodologie propriétaire ESG permet d'établir une notation des émetteurs au sein des univers d'investissement de chaque fonds. La notation des émetteurs est révisée a minima annuellement et actualisée au fil de l'eau en fonction d'informations et/ ou d'événements relatifs à la vie des entreprises détenues en portefeuille.

Elle repose sur les principes suivants :

⁵ ETP : Equivalent Temps Plein

- **Détermination et pondération** interne des enjeux ESG après prise en compte des spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation
- **Notation ESG** de chaque émetteur en fonction de son exposition aux enjeux identifiés et de la gestion de celle-ci

Dorval Asset Management peut également s'appuyer sur des recherches de brokers et sur tous les médias qu'elle peut avoir à disposition.

Au travers d'une notation rigoureuse, nous mesurons l'intensité ESG de chacune des valeurs de l'univers d'investissement. L'intensité ESG entre directement en compte pour la construction des portefeuilles et pour l'appréciation des objectifs de cours.

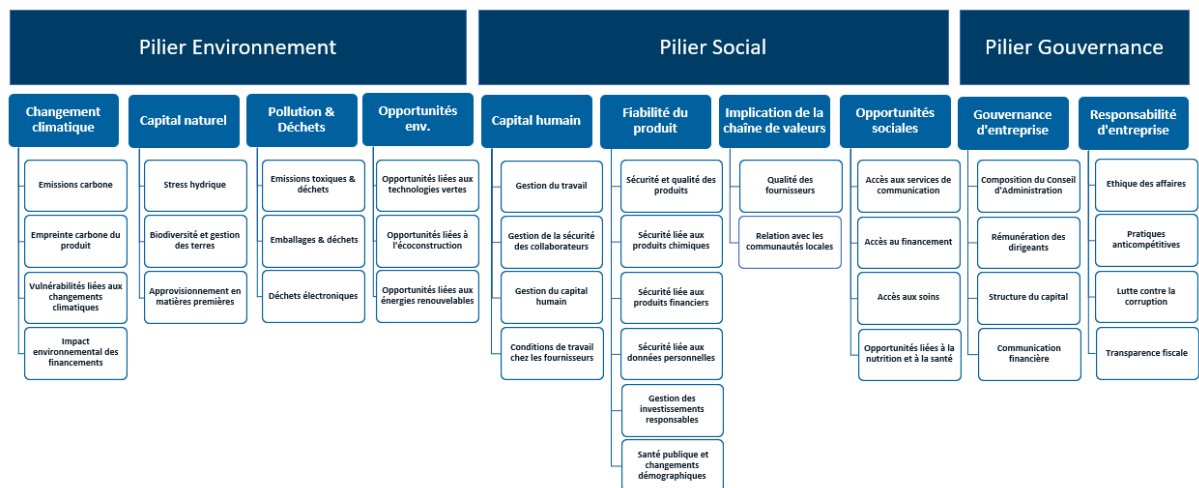
Enfin, Dorval Asset Management s'appuie sur son partenaire ISS pour la gestion des votes aux Assemblées Générales.

3. Les critères pris en compte par les fonds

Les équipes de gestion et les analystes financiers et extra-financiers prennent en compte 37 enjeux ESG basés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et mettent plus particulièrement l'accent sur 12 d'entre eux.

- **Enjeux de gouvernance :**
 - Respect des principes fondamentaux de la gouvernance d'entreprise (qualité du conseil d'administration – diversité, indépendance, compétences, représentativité –, alignement des intérêts avec les actionnaires, structure du capital, respect des minoritaires, qualité de la communication financière et de la comptabilité)
 - Lutte contre la corruption
- **Enjeux environnementaux :**
 - Emissions carbone
 - Traitement des déchets
 - Stress hydrique
 - Biodiversité et gestion des terres
 - Opportunités dans les technologies vertes et les énergies renouvelables
- **Enjeux sociaux :**
 - Gestion du travail
 - Gestion de la sécurité des collaborateurs
 - Gestion du capital humain
 - Protection des données personnelles
 - Qualité des produits

Les enjeux clés identifiés permettent aux gérants/analystes d'opérer une analyse précise de la matérialité des enjeux ESG en fonction des secteurs sous forme d'une grille de lecture.



Cette grille de matérialité des enjeux ESG s'appuie sur MSCI, les travaux du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et enfin la connaissance et l'analyse micro et macroéconomique de la société de gestion.

Ce dispositif complet permet de mieux appréhender les risques et opportunités susceptibles de modifier l'activité de la société.

Ainsi, nous nous assurons de la prise en compte des critères ESG dans la notation extra financière de l'entreprise, tout en considérant les différents défis du secteur dans lequel elle évolue.

Les enjeux choisis pour l'évaluation ESG sont identifiés sur le principe de matérialité et permettent de retenir les éléments pouvant avoir un risque significatif sur la performance de l'entreprise et modifier sa valorisation sur le moyen-long terme.

Enfin, en cohérence avec sa politique de gestion des controverses, **Dorval Asset Management** se refuse d'investir sur des sociétés ne respectant pas le Pacte mondial de l'ONU.

4. Les principes et critères liés aux changements climatiques pris en compte par les fonds

Comme évoqué ci-dessus, la méthodologie propriétaire conduit les gérants/analystes à analyser certains risques pouvant impacter les activités des sociétés, comme :

- La taxe carbone : les impacts des taxes carbone peuvent varier selon le secteur d'activité ou encore la taille de l'entreprise ; elles peuvent engendrer des coûts supplémentaires importants et donc influencer la performance financière de certaines sociétés.
- La hausse de la fréquence des catastrophes naturelles : elle peut engendrer des coûts de réparation, voire de déplacement des activités, la destruction d'infrastructures d'approvisionnement...
- L'encadrement des déchets : il peut être à l'origine d'intoxication de populations, des sols et une mauvaise gestion des déchets peut engendrer des coûts supplémentaires.
- Le stress hydrique : il peut y avoir des conséquences sur l'exploitation des terres agricoles, sur les systèmes de refroidissement et climatisation...

Certains enjeux liés aux changements climatiques font partie intégrante de la notation ESG des émetteurs :

- Les émissions de carbone : ce critère favorise les entreprises fortement exposées à cet enjeu qui investissent de façon proactive dans les technologies bas carbone et augmentent ainsi l'efficacité énergétique de leurs usines/produits.
- L'empreinte carbone du produit : ce critère favorise les sociétés qui réduisent l'empreinte carbone de leurs produits à travers la chaîne de valeur dans une logique de cycle de vie du produit.
- Les vulnérabilités liées aux changements climatiques : ce critère évalue le degré d'exposition aux différents risques relatifs au changement climatique ; il évalue la capacité de l'entreprise à prendre en compte ces risques dans son activité.
- Impact environnemental des financements : ce critère favorise les entreprises qui prennent en compte les enjeux environnementaux dans leurs décisions financières.

Certains enjeux liés aux changements climatiques sont également propices à l'innovation et présentent des opportunités d'investissement :

- Les technologies vertes : les technologies vertes qui se développent pour répondre à des enjeux clés tel que le changement climatique, peuvent être source d'innovations et offrent des opportunités de croissance forte.
- L'écoconstruction : les bâtiments doivent répondre à des défis d'efficacité énergétique (ex : isolation des bâtiments) et de réduction d'empreinte carbone ; ces défis permettent l'émergence de solutions innovantes.
- Les énergies renouvelables : les énergies renouvelables peuvent réduire l'empreinte carbone en se substituant, partiellement ou totalement, à des moyens de production tel que le charbon.

5. La méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation...)

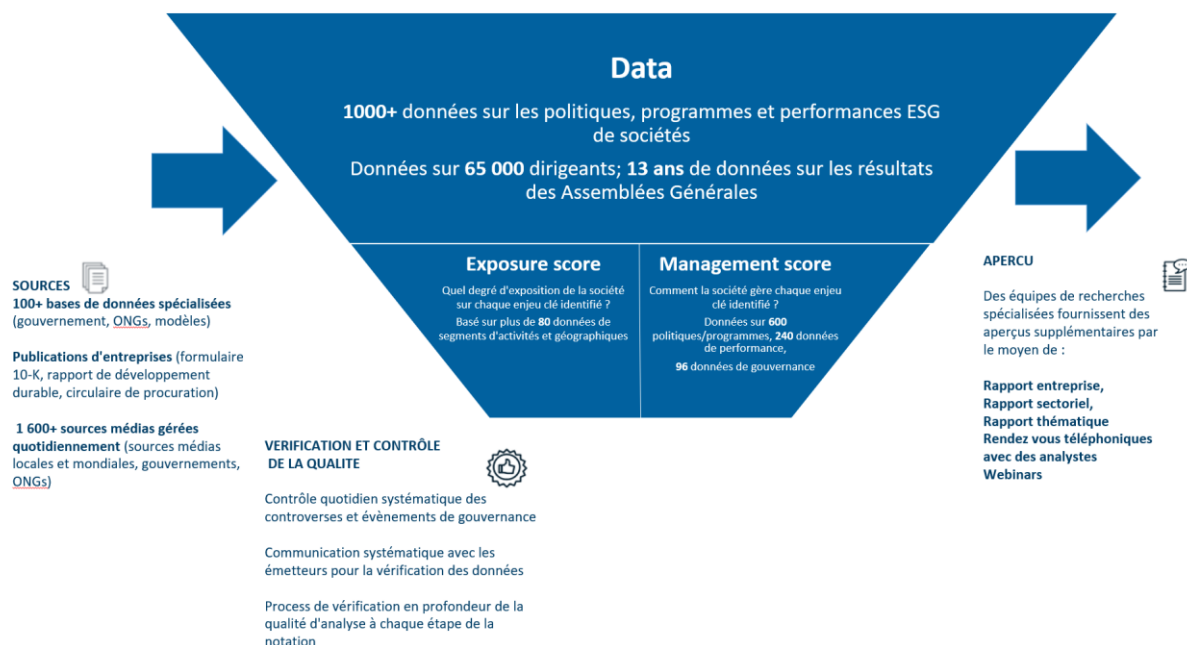
La société de gestion évalue les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance des émetteurs de l'univers d'investissement des fonds⁶, afin de sélectionner les émetteurs les plus responsables reposant sur une stratégie à dominante « Best in Universe ».

Dorval Asset Management s'engage à réduire son univers d'investissement des plus mauvais émetteurs ESG⁷. L'analyse extra-financière se matérialise à travers les recherches de son partenaire MSCI et sa méthodologie de notation propriétaire « **Drivers** ». Celle-ci se décline en deux parties afin de répondre aux besoins d'une notation spécifique aux entreprises (émetteurs privés) et aux Etats (émetteurs souverains).

La recherche extra-financière de son prestataire externe MSCI :

MSCI dispose d'une équipe de plus de 180 analystes. **Dorval Asset Management** s'appuie sur les données élémentaires de MSCI. MSCI procède pour chacun des enjeux clés à une note d'exposition de l'entreprise au risque et/ou à l'opportunité considérée (Exposure score) ainsi que la manière dont le management gère cette exposition (Management score). **Dorval Asset Management** s'appuie également sur différents indicateurs bruts fournis par MSCI et ISS pour établir sa notation.

MSCI fonde ses recherches sur des données gouvernementales, d'ONG et de recherches universitaires. MSCI effectue en parallèle un travail de collecte de données depuis l'ensemble des documents et rapports publiés par les entreprises elles-mêmes.



La recherche interne grâce à sa méthodologie propriétaire « Drivers » :

Dorval Asset Management a développé sa propre méthode de notation ESG des émetteurs privés. Pour chaque enjeu ESG clé identifié (entre 9 à 15 selon le secteur) par MSCI, les équipes de gestion composent et valident la grille de lecture pour l'ensemble des secteurs.

La notation propriétaire « **Drivers** » s'appuie notamment sur le travail de compréhension, d'analyse et d'appréciation des risques et opportunités ESG spécifiques aux secteurs d'activité des entreprises par les analystes financiers, gérants et économistes de **Dorval Asset Management**.

⁶ La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille doit être durablement supérieur à 90%

⁷ Elimination à minima de 20% en nombre des plus mauvaises valeurs ESG de l'univers d'investissement de départ

La méthodologie place la gouvernance au cœur de l'analyse ESG (minimum 50% de la pondération). Cette approche « Gouvernance » s'inscrit de fait, dans le sillage de la philosophie de la gamme « **Managers** » et du fonds qui l'a fait naître, « **Dorval Managers** ». Pour autant, ce sont bien les trois piliers E, S et G qui sont retenus pour l'analyse extra-financière des valeurs de l'univers d'investissement.

Dorval Asset Management s'appuie en premier lieu sur les éléments d'analyse de son partenaire MSCI. Dans le cas où la société n'est pas couverte par MSCI, un questionnaire est constitué par la société de gestion en tenant compte de la grille de matérialité sectorielle permettant une comparabilité avec l'analyse issue de MSCI. En moyenne, cinq questions par enjeu clé identifié (3 à 15 selon le secteur en moyenne) permettent de façon systématique de définir une note pour chacun des enjeux étudiés puis une note ESG globale pour ces sociétés.

Pour répondre à ce questionnaire, les équipes de gestion s'appuient sur les rapports RSE des sociétés, les échanges avec les dirigeants, les notes d'analystes financiers et la presse. La culture de proximité de **Dorval Asset Management** avec les sociétés joue un rôle majeur dans la notation de ces entreprises. Cette analyse fine et précise est réalisable grâce aux échanges réguliers (700 contacts par an⁸) avec les dirigeants des sociétés dans lesquelles **Dorval Asset Management** prend des participations.

Des enjeux matériels peuvent ne pas être évalués en l'absence de données de nos providers externes. Dans ce cas, la notation ESG s'effectue sur les enjeux pour lesquels la société de gestion dispose de données. Les données manquantes n'impactent pas la notation de l'émetteur.

Concernant l'analyse des Etats (émetteurs souverains), **Dorval Asset Management** a mis au point un système de notation pour couvrir les besoins de sa gestion obligataire souveraine basée sur la composition du Bloomberg Barclays Multiverse Sovereign (104047US Index). Ce système de notation permet une intégration des enjeux ESG auxquels font face les émetteurs souverains susceptibles d'entrer en portefeuille. Il a pour conséquence concrète l'atténuation du risque attaché aux conditions des plus mauvais émetteurs souverains, en matière de développement durable.

Dorval Asset Management cible certains indicateurs qu'elle juge essentiels à cette transition afin d'attribuer une note ESG à l'émetteur public. **Dorval Asset Management** établit une notation ESG des émetteurs d'obligations souveraines susceptibles d'intégrer le portefeuille afin d'exclure au minimum 20% en nombre des plus mauvaises notations ESG de son univers d'investissement de départ. Cette notation, recalculée annuellement, place également la gouvernance au cœur de son analyse ESG. La société de gestion analyse les pays selon plusieurs indicateurs provenant de différentes sources (Banque mondiale, Nations Unis et OCDE) :

- Les émissions de carbone dépendent grandement des actions et politiques d'efficacités énergétiques mises en place par le gouvernement du pays étudié. C'est naturellement que **Dorval Asset Management** a retenu l'émission annuelle de CO₂ par habitant et la variation de l'émission de CO₂ par habitant sur 5 ans (mesurés en tonnes/par habitant) comme indicateurs environnementaux.

Ces indicateurs représentent 20% de la note ESG du pays.

- Les indicateurs sociaux choisis sont l'Indice de Développement Humain (IDH) annuel et la variation de l'IDH sur 5 ans ainsi que les dépenses annuelles en Recherche et Développement (en % du PIB⁹). Au travers de ces indicateurs, **Dorval Asset Management** évalue la capacité du gouvernement à subvenir aux besoins de sa population (mesurée par l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie) ainsi que son potentiel d'innovation.

Les indicateurs du pilier Social comptent pour 30% de la note ESG du pays.

- La société de gestion porte une attention toute particulière sur le pilier de Gouvernance. Les cinq **indicateurs de gouvernance** retenus représentent 50% de la note ESG du pays :

⁸ 500 environ en 2021 compte-tenu de la pandémie COVID et du plus faible nombre de réunions réalisables

⁹ PIB : Produit Intérieur Brut

- o Lutte contre la corruption (reflète le degré d'utilisation du pouvoir public à des fins privés, en appréciant le degré de gravité des corruptions, ainsi que l'emprise de l'élite et des intérêts privés sur l'Etat),
- o Efficacité des pouvoirs publics (reflète la qualité des services publics, du service civil et leur degré d'indépendance aux pressions politiques ainsi que la facilité d'implémentation de nouvelles politiques),
- o Qualité de la réglementation (reflète la capacité du gouvernement à formuler et implémenter de nouvelles politiques/règlementations promouvant le secteur privé),
- o Etat de Droit (reflète la confiance des agents de la société aux règles qui la régissent, en particulier dans le droit de propriété, l'application des contrats, ainsi que la confiance en la police et tribunaux du pays)
- o Participation et responsabilisation (reflète la possibilité pour les citoyens de choisir leur gouvernement ainsi que le respect des libertés d'expression, de se réunir et de la presse).

Sur la base des indicateurs sélectionnés et de la liste des pays sous embargo/sanctions internationales, la société de gestion établit alors un classement final des pays. Celui-ci permet ainsi à la société de gestion de réduire l'univers investissable souverain pour tenir compte de la dimension ESG.

Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant de fournisseurs externes de données. Ces données ne font pas systématiquement l'objet de la vérification de leur qualité de la part de la société de gestion. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux.

6. La fréquence de révision de l'évaluation ESG des émetteurs et la gestion des controverses

L'évaluation extra financière des émetteurs est révisée a minima annuellement et actualisée au fil de l'eau en fonction d'informations et/ ou d'évènements relatifs à la vie des entreprises détenues en portefeuille.

En ligne avec sa stratégie d'Investissement Responsable, **Dorval Asset Management** a par ailleurs établi une gestion stricte des controverses. L'objectif de [la politique de gestion des controverses](#) est de définir la prise en compte par la société de la gestion des controverses qui concernent les valeurs détenues en portefeuille. Cette politique permet à **Dorval Asset Management** de rester autant que possible éloignée des entreprises ne respectant pas les principes de sa politique d'Investissement Responsable et d'atténuer ainsi le risque idiosyncratique supporté par les fonds qu'elle gère.

Dorval Asset Management s'appuie sur son partenaire MSCI et sur d'autres sources externes éventuelles (médias, brokers, etc.) pour l'alerter sur la survenance de controverses et leur nature.

La politique de gestion des controverses de **Dorval Asset Management** permet d'intégrer des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité dans la gestion des fonds. Elle s'appuie sur la liste des controverses actualisées quotidiennement par MSCI et peut être enrichie par les équipes de gestion (et validée par les représentants du Comité ESG¹⁰) :

- o Pour tenir compte des dernières actualités et pallier ainsi une l'absence de mise à jour de la base MSCI,
- o Pour assurer la complétude des valeurs suivies dans le cas d'une absence de suivi par MSCI (cas des petites capitalisations principalement)

L'ensemble des ajustements est recensé et daté. Les contrôles ex-ante et ex-post s'appuient sur un fichier de suivi mis à jour quotidiennement.

La politique de gestion des controverses de **Dorval Asset Management** définit 4 niveaux de controverses :

- o Un drapeau **vert** indique l'absence de litige ou de faible intensité/gravité : pas de limite
- o Un drapeau **jaune** indique un litige qui mérite d'être signalé : la valeur est limitée à 3% de l'actif au maximum dans tous les fonds de Dorval AM

¹⁰ Le Comité ESG réunit la Direction Générale, les équipes de gestion, le Secrétariat Général, la DCCIR et les coordinateurs de l'Investissement Responsable

- o Un drapeau **orange** indique a minima un litige potentiellement sévère récent et toujours en cours d'analyse : la valeur est limitée à 1.5% de l'actif au maximum dans tous les fonds de Dorval AM
- o Un drapeau **rouge** indique au moins un litige sévère : la valeur est interdite et devient ininvestissable pour tous les fonds de Dorval AM. Les controverses rouges sont systématiquement exclues du fonds.

Dorval Asset Management définit une prise en compte des controverses en ligne avec la spécificité de ses gestions. Pour l'ensemble des gestions, **Dorval Asset Management** adopte une approche systématique qui exclut dans les meilleurs délais les valeurs confrontées à des controverses jugées sévères (drapeau **rouge**) de son univers d'investissement.

Les sociétés ne respectant pas le Pacte mondial de l'ONU sont classées en controverses rouges et sont donc ininvestissables.

La gestion actions européennes assure une analyse approfondie et préventive des controverses concernant les valeurs en portefeuille lors des réunions de gestion hebdomadaires. L'équipe de gestion procède à l'évaluation de la controverse qui, dans un délai de 24 heures à 10 jours maximum, peut aboutir – en coordination avec l'équipe Conformité et Contrôle Interne – à l'exclusion de la valeur dans tous les portefeuilles où elle est présente.

V. Processus de gestion

1. La prise en compte des résultats de la recherche ESG dans la construction des portefeuilles

L'offre de produits et de services de Dorval Asset Management a été conçue dans le respect des attendus de la gestion patrimoniale :

- o Une exposition pilotée aux actifs risqués à travers la gamme « Dorval Convictions »
- o La gamme « Dorval Manageurs » pour une exposition pure et lisible aux actions françaises et européennes
- o Une gestion actions dédiée à l'environnement via le fonds « Dorval European Climate Initiative » qui met l'intensité verte et la décarbonisation au cœur de son processus de gestion pour apporter une réponse à une demande forte des investisseurs de plus en plus engagés, qui privilégient des approches ciblées sur des thématiques particulières à l'instar du changement climatique
- o Une gestion actions internationales « Dorval Global » pour participer à la croissance mondiale

L'approche ISR de Dorval Asset Management a été définie en lien avec notre responsabilité d'investisseurs dans l'économie réelle

Parce que la gestion d'actifs a un rôle majeur à assumer pour dessiner les contours du monde de demain, **Dorval Asset Management** déploie sur tous ses processus de gestion de fonds ouverts, une politique d'investissement responsable et engagée, assise sur un modèle propriétaire



Comme illustré ci-avant, l'approche ISR de **Dorval Asset Management** ne constitue pas un pilier supplémentaire d'analyse mais est bien intégré aux quatre piliers historiques du processus d'investissement de **Dorval Asset Management**. Aussi cette intégration ESG au cœur du processus de gestion historique permet-elle une implication de tous et accentue notre capacité à concilier l'analyse macro et l'analyse micro pour sélectionner les thèmes et valeurs porteuses dans le cadre d'une gestion responsable.

La définition de l'univers d'investissement d'actions éligibles repose sur le respect de certains principes extra financiers fondamentaux. Elle s'articule principalement autour de :

- L'exclusion des sociétés qui enfreindraient la politique d'exclusion (armes, armement controversés, tabac et charbon) de **Dorval Asset Management** à laquelle s'ajoute des exclusions spécifiques à certains fonds en raison d'exigences propres aux labels visés par ces fonds.
- L'exclusion des controverses jugées sévères (**Rouge**) dont les sociétés ne respectant pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies
- L'exclusion de 20% en nombre d'émetteurs de l'univers d'investissements des sociétés les moins bien notées ou ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers, selon la méthodologie interne développée par **Dorval Asset Management**

Cette combinaison d'exclusions permet de sélectionner les émetteurs les plus responsables au regard de leur performances Environnementales, Sociales et de Gouvernance avec la méthode de notation « **Drivers** » développée par **Dorval Asset Management** selon une approche de type « Best In Universe ».

Le rôle des critères extra-financiers dans la sélection de valeurs et le pilotage du portefeuille des **fonds actions européennes** (à l'exception du fonds « Dorval European Climate Initiative » - cf. ci-après) :



Univers d'investissement : sociétés cotées européennes (y compris Royaume-Uni), de la zone euro ou françaises (selon le prospectus des fonds)

1 Univers éligible : intégration des critères ESG et exclusion	Filtrage ESG à partir de la méthodologie propriétaire de notation « Drivers » Un univers d'investissement ESG dont est exclu un minimum de 20% des valeurs par l'exclusion normative, sectorielle, des entreprises controversées et des plus mauvais émetteurs ESG grâce à la méthodologie de notation propriétaire de Dorval Asset Management
2 Notation des valeurs de l'univers éligible	La notation des valeurs de l'univers éligible repose sur 4 dimensions : <ul style="list-style-type: none"> • 40% au titre de l'analyse financière (approche GARP) • 30% au titre de l'analyse extra-financière (méthodologie propriétaire de notation « Drivers ») • 20% pour l'analyse de la qualité du tandem « managers / entreprises » • 10% si appartenance de la valeur à une thématique jugée porteuse
3 Construction du portefeuille	Elaboration d'un portefeuille de 40 à 70 valeurs

Retraité des exclusions énoncées précédemment, l'univers d'investissement est ainsi défini comme l'univers d'investissement « éligible » à partir duquel le processus de gestion est déployé. Il combine les approches « Top down » et « Bottom up » via l'analyse financière et extra-financière autour de 4 dimensions :

- **L'analyse Top down** pour apprécier le positionnement du cycle économique, définir le scénario central de la société de gestion et les thématiques d'investissements porteuses
- **L'analyse managériale** pour la qualité du tandem dirigeants/entreprise
- **L'analyse financière**, avec un accent sur la valorisation (gestion GARP)
- **L'analyse extra-financière** pour juger de l'intensité et de la qualité ESG du fonds selon la méthodologie propriétaire de **Dorval Asset Management**

Cette analyse innovante à 4 dimensions conditionne l'allocation d'actifs, la pondération des valeurs en portefeuille et place l'analyse ESG comme un élément essentiel du processus d'investissement.

- **Le rôle des critères extra-financiers dans la sélection de valeurs et le pilotage du portefeuille « Dorval European Climate Initiative »**

En 2021, **Dorval Asset Management** poursuit son engagement « Donner de la valeur à vos valeurs » en transformant le fonds Dorval Managers Euro en un fonds climat, Dorval European Climate Initiative. Bénéficiant de l'expertise extra financière de **Dorval Asset Management**, ce fonds à vocation à investir et contribuer au financement d'entreprises créatrices de solutions environnementales.

La construction et la gestion du portefeuille intègrent ainsi cette approche à 3 volets et s'appuient sur :

1. Une catégorisation des valeurs au sein des thématiques d'investissement (voir analyse thématique « éco-activités »¹¹) considérées comme porteuses, i.e. s'inscrivant favorablement tant dans les grandes tendances (macro-économiques,

¹¹ « Activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, c'est-à-dire destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes pour le bien-être de l'Homme » (définition internationale de l'OCDE et d'Eurostat)



- sociétales et liées aux enjeux du développement durable) que dans la conjoncture (valorisation des classes d'actifs, dynamique de marché et contexte sectoriel)
2. Une sélection de valeurs au sein de ces thématiques d'investissement complétée par des titres retenus pour leur intérêt propre ; dans les deux cas et a fortiori pour le second, les valeurs retenues en portefeuille répondent (i) aux critères définis par la Société de Gestion, présentés ci-après
 3. Une répartition de ces valeurs dans le portefeuille, fondée sur une méthodologie propriétaire de notation établie depuis ces mêmes critères, également décrite ci-dessous.

La notation des valeurs combine quatre analyses, chacune fondée sur un ensemble de critères :

1. Une analyse thématique « éco-activités » (10% de la note finale)
2. Une analyse de l'intensité verte (30% de la note finale)
3. Une analyse financière (30% de la note finale)
4. Une analyse extra-financière (30% de la note finale)

La note synthétique issue de ces quatre analyses permet de sélectionner les valeurs en ligne avec l'objectif d'investissement durable du fonds, et leur poids dans le fonds.

Le fonds est investi à plus de 75% de son actif net dans des sociétés dites « Intense » (a minima 20%) et « Dynamique ». En outre, le fonds ne pourra détenir plus de 25% de son actif net en valeurs dites « Neutre ».

Univers d'investissement : sociétés cotées européennes majoritairement issues de la zone euro (Cf. prospectus du fonds)

Univers d'investissement : sociétés cotées européennes majoritairement de la Zone euro (Cf. prospectus du fonds)

1	Univers éligible : intégration des critères ESG et exclusion	<p>Filtrage ESG à partir de la méthodologie propriétaire de notation « Drivers »</p> <p>Un univers d'investissement ESG dont est exclu un minimum de 20% des valeurs par l'exclusion normative, sectorielle, des entreprises controversées et des plus mauvais émetteurs ESG grâce à la méthodologie de notation propriétaire de Dorval Asset Management</p>
2	Notation des valeurs de l'univers éligible	<p>La notation des valeurs de l'univers éligible repose sur 4 dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30% au titre de l'analyse financière • 30% au titre de l'analyse extra-financière (méthodologie propriétaire de notation « Drivers ») • 30% pour l'analyse de la « part verte » • 10% si appartenance de la valeur à l'une des 8 éco-activités
3	Construction du portefeuille	<p>La construction du portefeuille repose sur la classification des valeurs de l'univers éligible en fonction de l'intensité verte de leur chiffre d'affaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intense : supérieur à 50% du chiffre d'affaires • Dynamique : entre 10% et 50% du chiffre d'affaires • Neutre : inférieur à 10% du chiffre d'affaires <p>Elaboration d'un portefeuille de 40 à 70 valeurs</p>

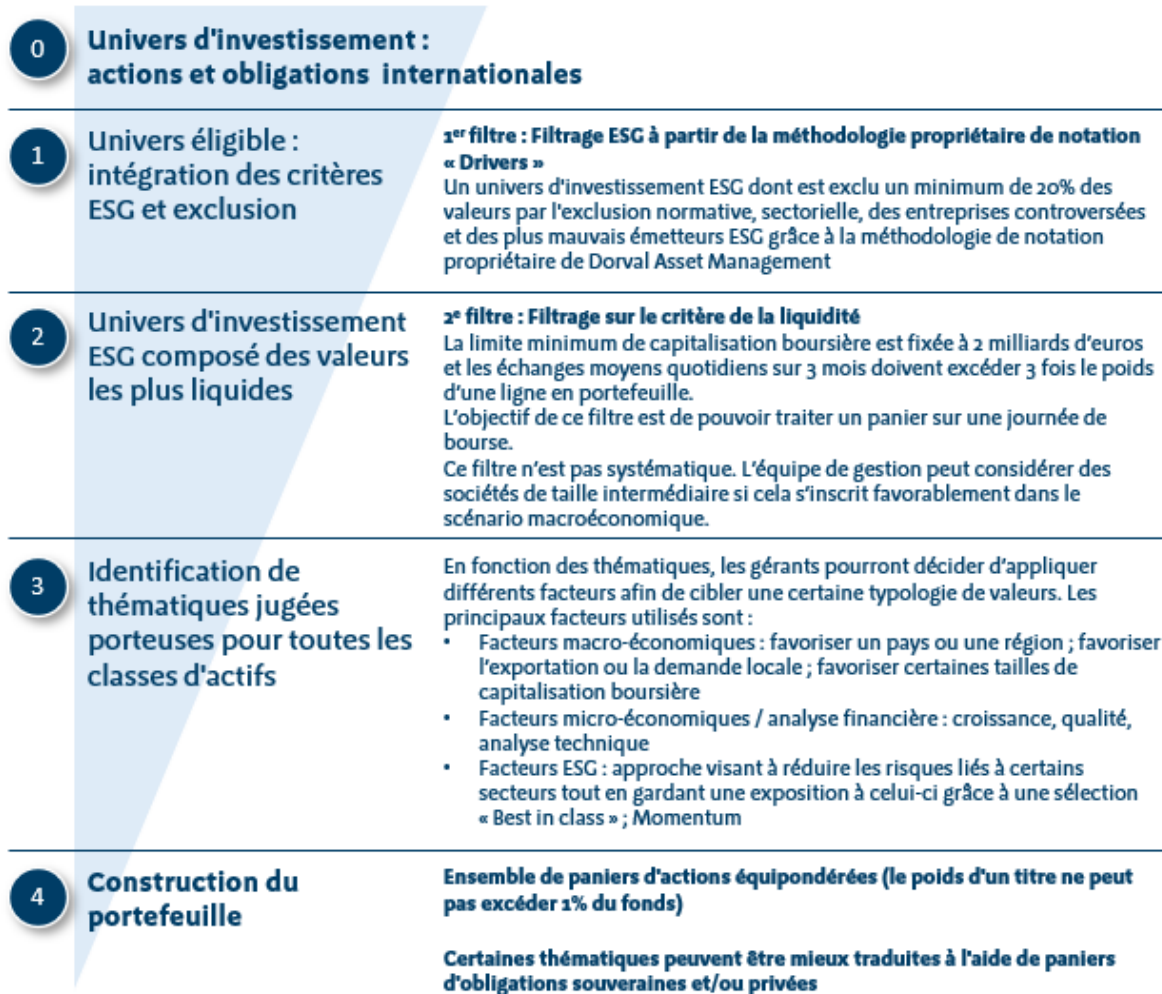
- Le rôle des critères extra-financiers dans la sélection de valeurs et le pilotage du portefeuille des fonds diversifiés internationaux :

1 Elaborer le scénario central	Décrypter les grandes tendances <ul style="list-style-type: none"> S'inscrire dans les cycles macro financiers Répondre aux enjeux du développement durable Comprendre les tendances sociétales Apprécier l'environnement <ul style="list-style-type: none"> Apprécier la valorisation des classes d'actifs Études des tendances sectorielles & perspectives de résultat Analyse technique des marchés
2 Définir l'allocation d'actifs	Identification des thématiques d'investissement jugées porteuses Définition du taux d'exposition / du niveau de risque <ul style="list-style-type: none"> Gamme 'Convictions' Gamme 'Global'
3 Identifier l'univers investissable puis éligible	Filtrage ESG à partir de la méthodologie propriétaire de notation « Drivers » Un univers d'investissement ESG dont est exclu un minimum de 20% des valeurs par l'exclusion normative, sectorielle, des entreprises controversées et des plus mauvais émetteurs ESG grâce à la méthodologie de notation propriétaire de Dorval Asset Management
4 Construire le portefeuille	Sélection des valeurs qui répondent aux critères du processus d'investissement du fonds

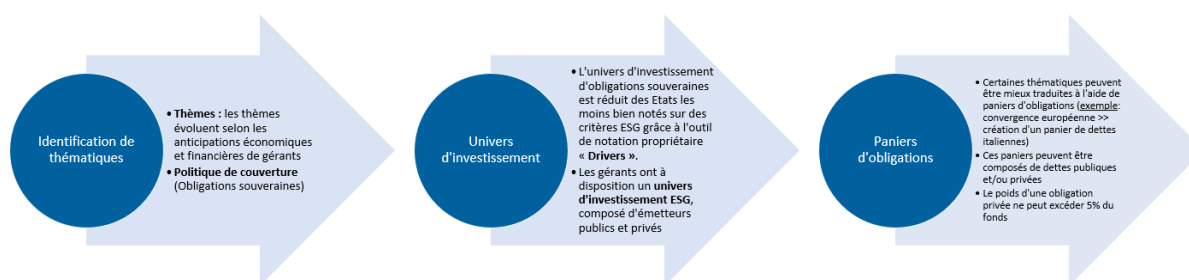
Les fonds diversifiés intègrent les critères ESG dans la sélection d'émetteurs privés (entreprises) et publics (Etats).



- La construction de paniers d'actions équipondérées et sélectionnées parmi les meilleures notes ESG de l'univers d'investissement ESG



- La construction de paniers d'obligations sélectionnées parmi les meilleures notes ESG de l'univers d'investissement ESG



Retraité des exclusions énoncées précédemment, l'univers d'investissement est ainsi défini comme l'univers d'investissement « éligible » à partir duquel les gérants suivent un processus d'intégration adapté à la méthode de gestion patrimoniale de ces fonds.

Les gérants identifient des thématiques d'investissements mises en œuvre au travers de paniers d'actions et/ou d'obligations.

La construction des paniers d'actions repose sur un filtrage quantitatif de l'univers actions internationales. Il repose sur plusieurs étapes :

- Filtrage de l'univers d'investissement de départ à hauteur de 20% en nombre d'émetteurs a minima : ce filtrage est opéré à l'aide de la notation propriétaire « Drivers ». Il intègre les différences géographiques et sectorielles tout en tenant compte du niveau de développement des pays ; les sociétés ayant une note environnementale ou sociétale inférieure à 10 ou une note de gouvernance inférieure à 30 sont exclus de même que toutes celles dont la note ESG globale est inférieure à 40.
- Les gérants établissent ensuite un filtre de liquidité : la limite minimum de capitalisation boursière est fixée à 2 milliards d'euros et les échanges moyens quotidiens sur 3 mois doivent excéder 3 fois le poids d'une ligne en portefeuille ; l'objectif de ce filtre est de pouvoir traiter un panier sur une journée de bourse. Ce filtre n'est pas systématique. L'équipe de gestion peut considérer des sociétés de taille intermédiaire si cela s'inscrit favorablement dans le scénario macroéconomique.
- En fonction des thématiques, les gérants pourront décider d'appliquer différents facteurs (ESG, macroéconomiques et microéconomiques) afin de cibler une certaine typologie de valeurs.

La sélection des obligations est opérée en fonction de la notation propriétaire « **Drivers** » des émissions souveraines. Les pays du dernier quintile de notation sont exclus de l'univers d'investissement.

- Le rôle des critères extra-financiers dans la sélection de valeurs et le pilotage du portefeuille « Dorval Global Vision »

1 Elaborer le scénario central	Décrypter les grandes tendances <ul style="list-style-type: none"> S'inscrire dans les cycles macro financiers Répondre aux enjeux du développement durable Comprendre les tendances sociétales Apprécier l'environnement <ul style="list-style-type: none"> Apprécier la valorisation des classes d'actifs Etudes des tendances sectorielles & perspectives de résultat Analyse technique des marchés
2 Définir l'allocation d'actifs	Identification des thématiques d'investissement jugées porteuses <ul style="list-style-type: none"> Panier cœur – ESG stratégique Paniers satellites – thèmes global macro
3 Identifier l'univers investissable puis éligible	Filtrage ESG à partir de la méthodologie propriétaire de notation « Drivers » Un univers d'investissement ESG dont est exclu un minimum de 20% des valeurs par l'exclusion normative, sectorielle, des entreprises controversées et des plus mauvais émetteurs ESG grâce à la méthodologie de notation propriétaire de Dorval Asset Management
4 Construire le portefeuille	Sélection des valeurs qui répondent aux critères du processus d'investissement du fonds

- La construction de paniers d'actions équipondérées et sélectionnées parmi les meilleures notes ESG de l'univers d'investissement ESG



Univers d'investissement : actions internationales

1	Univers éligible : intégration des critères ESG et exclusion	1^{er} filtre : Filtrage ESG à partir de la méthodologie propriétaire de notation « Drivers » Un univers d'investissement ESG dont est exclu un minimum de 20% des valeurs par l'exclusion normative, sectorielle, des entreprises controversées et des plus mauvais émetteurs ESG grâce à la méthodologie de notation propriétaire de Dorval Asset Management
2	Univers d'investissement ESG composé des valeurs les plus liquides	2^e filtre : Filtrage sur le critère de la liquidité La limite minimum de capitalisation boursière est fixée à 2 milliards d'euros et les échanges moyens quotidiens sur 3 mois doivent excéder 3 fois le poids d'une ligne en portefeuille. L'objectif de ce filtre est de pouvoir traiter un panier sur une journée de bourse. Ce filtre n'est pas systématique. L'équipe de gestion peut considérer des sociétés de tailles intermédiaires si cela s'inscrit favorablement dans le scénario macroéconomique.
3	Identification de thématiques jugées porteuses pour toutes les classes d'actifs	En fonction des thématiques, les gérants pourront décider d'appliquer différents facteurs afin de cibler une certaine typologie de valeurs. Les principaux facteurs utilisés sont : <ul style="list-style-type: none"> • Facteurs macro-économiques : favoriser un pays ou une région ; favoriser l'exportation ou la demande locale ; favoriser certaines tailles de capitalisation boursière • Facteurs micro-économiques / analyse financière : croissance, qualité, analyse technique • Facteurs ESG : approche visant à réduire les risques liés à certains secteurs tout en gardant une exposition à celui-ci grâce à une sélection « Best in class » ; Momentum
4	Construction du portefeuille	Ensemble de paniers d'actions équilibrées (le poids d'un titre ne peut pas excéder 1% du fonds)

2. La prise en compte des critères relatifs au changement climatique dans la construction des portefeuilles

Les critères relatifs au changement climatique sont pris en compte dès l'analyse de la grille de lecture sectorielle. Ils exercent donc une influence sur la note ESG finale de l'émetteur. Dans le but de favoriser une transition écologique durable, les fonds de **Dorval Asset Management** excluent, à l'exception de Dorval Manageurs Small Cap Euro et de Dorval European Climate Initiative, les émetteurs ayant une note environnementale ou sociale inférieure à 10 ou une note de gouvernance inférieure à 30. Dorval Manageurs Small Cap Euro exclut les émetteurs ayant une note environnementale ou sociale inférieure à 10 et une note de gouvernance inférieure à 15. Dorval European Climate Initiative exclut les émetteurs ayant une note environnementale inférieure à 30, une note sociale inférieure à 20 ou une note de gouvernance inférieure à 30. Dans le même objectif, l'ensemble des fonds de **Dorval Asset Management** à l'exception de Dorval Manageurs Small Cap Euro exclut les émetteurs ayant une note ESG globale inférieure à 40. Dorval Manageurs Small Cap Euro intègre les émetteurs ayant une note ESG globale supérieure à 20.

Les critères liés au changement climatiques sont pris en compte dans le pilier « Environnement » de l'analyse extra financière « **Drivers** » dont la pondération varie selon le secteur de l'émetteur.

Dorval Asset Management réalise un rapport carbone et climat annuellement, permettant d'évaluer à la fois les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques pour chacun de ses fonds.

En 2021, **Dorval Asset Management** poursuit son engagement à intégrer une approche par les risques et les opportunités ESG intégrant les enjeux climatiques. A cet effet, **Dorval Asset Management** a souhaité transformer le fonds Dorval Manageurs Euro en un fonds dédié aux

sujets climatiques nommé Dorval European Climate Initiative. Capitalisant sur l'expertise acquise en matière d'analyse extra-financière, l'équipe de gestion sélectionne majoritairement des entreprises européennes apportant des solutions (offres de produits ou de services) relatives aux enjeux climatiques et compatibles avec l'Accord de Paris. Ainsi au-delà de l'analyse extra financière, les enjeux climatiques interviennent à plusieurs niveaux dans la philosophie et la construction du portefeuille :

- L'équipe de gestion procède à l'analyse et à l'estimation de la part verte (en pourcentage du chiffre d'affaires) des entreprises composant l'univers d'investissement éligible en cohérence avec le label Greenfin. Ce label s'appuie initialement sur la nomenclature de la Climate Bond Initiative et est compatible avec la taxonomie européenne à venir.
- La stratégie environnementale poursuit la volonté de s'inscrire dans le financement d'une économie bas carbone et les exigences du label Greenfin conduisent également l'équipe de gestion à exclure des secteurs incompatibles avec la visée du fonds à l'instar des énergies fossiles.
- La construction du portefeuille répond à des règles d'investissements impliquant qu'une part majoritaire des actifs sous gestion du fonds soit investie en réponse à l'un de ces enjeux, représentés sous 8 éco-activités.
- Au-delà de l'investissement en actions, le fonds souhaite faciliter l'accès à un avenir plein de promesses et d'opportunités en reversant 10% de ses frais de gestion fixes nets de rétrocessions à une fondation.
- Enfin, l'équipe de gestion procède au suivi climat du portefeuille dans le cadre du rapport d'impact climatique du fonds afin de garantir la compatibilité de la stratégie avec l'Accord de Paris. Pour rappel, l'Accord de Paris vise à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 1,5°C et impérativement à un niveau inférieur à 2,0°C à horizon 2100 par rapport au niveau préindustriel.

3. La prise en compte des émetteurs ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) et présents dans les portefeuilles des fonds

Les gérants de **Dorval Asset Management** peuvent intégrer en portefeuille des valeurs non couvertes par leur méthode de notation ESG « **Drivers** » mais faisant l'objet d'une conviction forte. Cependant, ces valeurs ne peuvent pas représenter plus de 10% du fonds.

4. Les modifications intervenues ces douze derniers mois dans le process d'évaluation ESG et/ou processus de gestion

Dorval Asset Management a développé et intégré sa méthodologie de notation ESG propriétaire « **Drivers** » à son processus de gestion durant l'année 2020.

En 2021, **Dorval Asset Management** continue d'investir et d'améliorer sa méthodologie de notation ESG propriétaire « **Drivers** » par l'ajout d'un système de bonus/malus à travers l'intégration de nouveaux indicateurs selon une approche « absolue » ou « relative » de l'univers d'investissement. A cet effet, ce sont 163 indicateurs bruts qui ont ainsi été ajoutés répartis sur les 3 dimensions E, S et G, fournis par nos 2 prestataires de données extra-financières MSCI et ISS.

L'ajout de ces indicateurs a notamment permis aux équipes de **Dorval Asset Management**, de mieux affirmer leurs convictions extra-financières et de traduire celles-ci directement dans la méthodologie propriétaire de notation ESG.

En 2023, **Dorval Asset Management** renforce sa méthodologie de notation extra-financière « **Drivers** » sur les petites et moyennes valeurs via un nouveau partenariat avec Gaïa research. Ce nouveau partenariat permet à **Dorval Asset Management** de renforcer son analyse extra-financière sur plus de 257 petites et moyennes entreprises à travers 98 nouveaux indicateurs.

5. La part des actifs des fonds investie dans des organismes solidaires

A ce jour, **Dorval Asset Management** n'investit pas dans des organismes solidaires.

6. Aucune opération de prêt/emprunt de titres dans les fonds

Dorval Asset Management ne pratique pas le prêt/emprunt de titres.

7. L'utilisation des instruments dérivés

Les fonds de **Dorval Asset Management** sont autorisés à utiliser des instruments dérivés uniquement dans les conditions et les limites d'engagement décrites par le prospectus.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, les fonds peuvent investir dans des instruments financiers dérivés à des fins de couverture ou d'exposition aux risques actions, aux risques de taux/crédit ainsi qu'au risque de change (lié à la détention d'actifs libellés en devises étrangères) sans recherche de surexposition. Les fonds n'auront pas recours à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swap »).

L'utilisation d'instruments dérivés s'effectue en revanche en cohérence avec la politique ISR du fonds : ils ne peuvent servir à s'exposer ou se sous-exposer indirectement sur des titres incompatibles avec la politique ISR du fonds.

8. Les investissements en OPC

La part des OPC est limitée à 10% de l'actif des fonds. Les fonds peuvent investir dans les OPC de **Dorval Asset Management**, ceux-ci étant dotés d'une approche ISR commune et cohérente quels que soient les processus de gestion. Lorsque les OPC externes sont utilisés dans un but de gestion de la trésorerie, les équipes de gestion favorisent les fonds monétaires ayant obtenu le label ISR ou équivalent.

Les OPC investis gérés par d'autres sociétés de gestion sont sélectionnés par l'équipe de gestion après entretiens avec les gérants et choisis sur des critères cohérents avec la stratégie de gestion et la pérennité du processus de gestion.

VI. Contrôles ESG

Les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité des portefeuilles par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion des fonds

Le contrôle de conformité des portefeuilles ISR est réalisé à plusieurs niveaux :

- 1er niveau : contrôles pré-trade

Les gérants s'assurent de l'éligibilité des valeurs composant les portefeuilles à chaque passage d'ordre grâce à des contrôles automatiques effectués en pré-trade. Ces contrôles automatiques bloquent l'investissement à des titres émis par des sociétés présentes dans les différentes listes d'exclusions (sectorielle, normatives, controverses, outil de notation « Drivers ») et sont paramétrés dans la chaîne front to back.

- 2ème niveau : contrôles post trade

Les équipes de gestion sont ensuite contrôlées par le Middle-Office et l'équipe Conformité, Contrôle Interne et Risques dans un travail de contrôle post trade des règles des Labels d'Etat ISR et Greenfin. Outre un reporting de contrôle des positions envoyé quotidiennement sur la base des positions de la veille, l'équipe de Conformité et Contrôle Interne présente également un rapport de risque périodique a minima annuel durant le comité des risques.

- 3ème niveau : reporting de contrôle de l'application de la stratégie ESG

Dorval Asset Management réalise un reporting de performance ESG permettant le suivi et le contrôle de la stratégie ESG des fonds par les équipes de gestion mais également par l'ensemble de nos parties prenantes.

- Enfin, le comité stratégique et le comité ESG sont les garants de la philosophie ISR de **Dorval Asset Management**. Ils s'assurent que les grands principes adoptés dans les processus ISR sont bien respectés par les gérants des fonds.

VII. Mesures de performances ESG et reporting

1. L'évaluation de la qualité ESG des fonds

Dorval Asset Management réalise un reporting de performance ESG qui présente la qualité ESG des fonds en relatif de leur univers d'investissement. La qualité Environnemental, Social et de Gouvernance des fonds est traduite par la notation issue du modèle propriétaire « **Drivers** » ; une note sur 100 est présentée pour les 3 piliers ESG et synthétisée par une note moyenne.

Ce reporting ESG présente par ailleurs 4 à 6 indicateurs (cf. point suivant) dont le respect des Droits de l'Homme des entreprises détenues dans le fonds.

Enfin, Dorval Asset Management communique sur la participation des fonds aux Objectifs de Développement Durable (définis par l'Organisation des Nations Unies) des sociétés détenues en portefeuille dans ce même document.

2. Les indicateurs d'impact ESG utilisés par les fonds

Pour chaque fonds, Dorval Asset Management communique sur 4 à 6 indicateurs fondés les données de MSCI, ISS et de recherche interne illustrant la performance ESG des différents fonds tels que définis ci-dessous :

- **Intensité carbone (tCO₂e/M\$ de chiffre d'affaires)** : quantité en tonnes d'émissions de carbone Scope 1 et 2 (émissions directes) par million de dollars de chiffre d'affaires réalisé pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié. Cet indicateur ne tient pas compte du Scope 3 (émissions indirectes).
- **Objectifs de réductions des émissions de carbone** : pourcentage des entreprises ayant un objectif quantitatif et explicite de réduction de leurs émissions de carbone pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- **Promotion de la diversité** : pourcentage des entreprises ayant mis en place des actions pour développer la diversité au sein de leurs effectifs pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- **Taux d'indépendance du Conseil d'Administration** : pourcentage des membres du Conseil d'Administration (CA) respectant les critères d'indépendance de MSCI pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- **Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants** : pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- **Signataires du Pacte mondial de l'ONU** : pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.

L'objectif est de surperformer de manière systématique l'univers d'investissement du fonds, sur au minimum 2 indicateurs tels que définis ci-dessous :

- Indicateurs spécifiques aux fonds Dorval Manageurs Europe, Dorval Manageurs, Dorval Convictions et Dorval Convictions PEA :
 - **Signataires du Pacte mondial de l'ONU** : pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié avec un seuil minimal de couverture de 90%.
 - **Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants** : pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié avec seuil minimal de couverture de 70%.
- Indicateurs spécifiques aux fonds Dorval Manageurs Small Cap Euro et Dorval Manageurs Smid Cap Euro :
 - **Part des investissements liés au secteur des armements controversés** (mines antipersonnel, arme à sous-munition, armes chimiques et biologiques) : pourcentage des sociétés ayant un lien quelconque avec le secteur des armements controversés pondéré

du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié avec seuil minimal de couverture de 90%.

- **Signataires du Pacte mondial de l'ONU** : pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié avec un seuil minimal de couverture de 70%.
- **Indicateurs spécifiques aux fonds actions internationales** : Dorval Global Allocation, Dorval Global Conservative et Dorval Global Vision :
 - **Objectifs de réductions des émissions de carbone** : pourcentage des entreprises ayant un objectif quantitatif et explicite de réduction de leurs émissions de carbone pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié avec seuil minimal de couverture de 90%.
 - **Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants** : pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié seuil minimal de couverture de 70%.

- **Indicateurs spécifiques au fonds Dorval European Climate Initiative** :

Les indicateurs extra-financiers du fonds ont été définis en cohérence avec l'Accord de Paris. Ces indicateurs sont déclinés quantitativement et sont définis en valeur absolue (VA) ou en valeur relative (VR) de l'indice de référence du fonds – l'EURO STOXX Total Market Paris- Aligned Benchmark Net Return EUR.

L'objectif d'investissement durable du fonds doit conduire à un alignement sinon à une surperformance de façon continue sur deux indicateurs d'intensité environnementale :

- **Intensité verte (VR)** : le fonds a pour objectif d'investir majoritairement dans des entreprises développant des solutions répondant à des problématiques environnementales. Le poids de l'intensité verte du fonds est ainsi comparé à celle de l'indice de référence. Cet indicateur est mesuré par **Dorval Asset Management** au travers de l'estimation du pourcentage du chiffre d'affaires des sociétés exposé aux 8 éco-activités telles que définies par le référentiel du label Greenfin avec un seuil de couverture minimal de 90%.
- **Potentiel de réchauffement (VA)** : le fonds vise à limiter le potentiel de réchauffement de ses investissements d'ici 2100 sous le seuil de 2°C par rapport au niveau préindustriel. Cet indicateur est issu d'ISS. Il mesure les émissions actuelles et futures des sociétés dans lesquelles nous sommes actionnaires et les compare à différents scénarios climatiques définis par ISS comme étant les plus récents et les plus ambitieux pour modéliser les trajectoires de températures. Le seuil de couverture minimal de cet indicateur s'établit à 70%. Cette modélisation peut faire appel à des estimations et le scope 3 n'est pas pris en compte par notre prestataire dans le calcul de cet indicateur.

Parallèlement, la performance extra-financière du fonds sera appréciée à travers la publication d'un indicateur environnemental supplémentaire suivant qui s'ajoute aux indicateurs environnementaux, mais aussi sociaux et de gouvernance des autres fonds de **Dorval Asset Management** :

- **Mix énergétique (VA)** : le fonds vise à favoriser le développement d'énergies renouvelables et à limiter à 20% au maximum la part des énergies fossiles dans le mix énergétique issu des investissements réalisés par le fonds, en cohérence avec le scénario de développement durable de l'Agence Internationale de l'Energie à horizon 2050. En ce sens, le fonds exclut l'ensemble des sociétés dont plus de 5% du chiffre d'affaires est issu de la filière des combustibles fossiles et du nucléaire.

La pondération évoquée est déterminée par le poids des valeurs dans le portefeuille en comparaison au poids des valeurs dans l'indice de référence.

Pour les entreprises publiques/supranationales (exemple : EDF, CDC, BPI, AFD, etc.), **Dorval Asset Management** fait le choix de retenir la note ESG de l'émetteur souverain dans la notation ESG (pilier du 3 du référentiel du label ISR) et ne les intègre pas dans le périmètre des indicateurs ESG (pilier 6 du référentiel du label ISR).

DORVAL MANAGEURS
Part R (EUR) - Acc

DORVAL ASSET MANAGEMENT
Gestion d'actifs

GESTION ACTIONS

REPORTING DE PERFORMANCE ESG Reporting mensuel au 29 décembre 2023

APPROCHE ET METHODOLOGIE ISR
En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement n'est ni influencé ni affecté par les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance - un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Depuis 2004, Dorval Asset Management privilégie une approche basée sur un dialogue actionnarial à travers une démarche pragmatique et collaborative favorisée par notre présence au capital - que la pratique de vote de Dorval Asset Management conforte - et par nos rencontres régulières avec les entreprises. Cette approche « Gouvernance » s'inscrit de fait, dans le sillage de la philosophie de la gamme « Managers » et du fonds qui l'a fait naître, « Dorval Managers ».

Pour autant, ce sont bien les trois piliers E, S et G qui sont retenus pour l'analyse extra-financière des valeurs de l'univers d'investissement initial et intégrés à l'évaluation des dirigeants.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre site internet : <https://www.dorval-am.com/FR/notre-approche-esg>

STRATEGIES ESG
Intégration Best in universe Engagement Exclusion

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE
71.0

	ESG	E	S	G	Couverture
Fonds	71.0	78.9	64.9	73.4	100%
Univers d'investissement	62.3	63.8	53.6	69.4	100%
Ecart en %	+14%	+24%	+21%	+6%	+0%

Couverture : Calculée en pourcentage de fact hors liquidités

METHODOLOGIE PROPRIETAIRE DE NOTATION
Fondée sur les informations issues de notre partenaire MSCI et de données de recherche interne, notre méthodologie propriétaire ESG permet d'établir une notation des émetteurs au sein des univers d'investissement de chaque fonds.

Elle repose sur les principes suivants :
* Détermination et pondération interne des enjeux ESG après prise en compte des spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation
* Notation ESG de chaque émetteur en fonction de son exposition aux enjeux identifiés et de la gestion de celui-ci

Les équipes de gestion et les analystes financiers et extra-financiers prennent en compte 37 enjeux ESG fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et notent plus particulièrement l'aspect sur 10 d'entre eux.

La note extra-financière (entre 0 et 100, 100 étant la meilleure notation) est établie sur chacun des trois piliers E, S et G. L'exclusion de 20% de l'univers d'investissement concerne les sociétés les moins bien notées et celles ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers. Les émetteurs ayant une note environnementale ou sociale inférieure à 70 ou une note de gouvernance inférieure à 30 sont exclus de même que tous ceux dont la note extra-financière globale est inférieure à 40.

Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc saisir certaines opportunités environnementales ou sociales. L'approche best-in-universe (cf Définitions) peut être des biais sectoriels assumés.

NOTATION DES 5 PREMIERES LIGNES DES FONDS

	ESG	E	S	G	Poids
AXA	79.7	86.0	84.3	72.0	4.3%
STMICROELECTRONICS NV	80.8	84.4	76.4	80.9	4.1%
BDOYDRES	74.0	80.7	65.8	75.1	3.8%
EURONEXT	78.3	82.9	58.4	88.4	3.8%
HEXANS SA	66.4	66.9	79.7	72.0	3.7%

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

Notation du fonds : 71.0
Univers d'investissement : 62.3

Sources : Dorval AM, MSCI - toutes les valeurs de l'univers ont le même poids

Document à caractère commercial 6 / 10

DORVAL MANAGEURS
Part R (EUR) - Acc

DORVAL ASSET MANAGEMENT
Gestion d'actifs

GESTION ACTIONS

REPORTING DE PERFORMANCE ESG Reporting mensuel au 29 décembre 2023

PERFORMANCE ESG DU FONDS

Indicateur	Définition	Evaluation ESG		Couvertures		Evaluation ESG N-1 & N-2				
		Fonds	Univers	Fonds	Univers	2022	2021			
Intensité carbone (IC) ou % de chiffre d'affaires	Quantité en tonnes d'émissions de carbone Scope 1 et 2 (émissions directes par million de dollars de chiffre d'affaires) pondérée du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié. Le Scope 3 n'est pas pris en compte.	127.8	112.1	+14%	100%	93%	130.7	209.0	168.8	217.0
Objectifs de réduction des émissions de carbone	Pourcentage des entreprises ayant un objectif quantitatif et explicite de réduction de leurs émissions de carbone pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	93%	56%	1.7x	100%	94%	85%	48%	86%	47%
Promotion de la diversité	Pourcentage des entreprises ayant mis en place des actions pour développer la diversité au sein de leurs effectifs pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	90%	47%	1.9x	100%	100%	92%	69%	87%	68%
Taux d'indépendance du Conseil d'Administration	Pourcentage des membres du Conseil d'Administration (CA) respectant les critères d'indépendance de MSCI pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	80%	68%	1.2x	100%	100%	81%	60%	81%	60%
Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants	Pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	84%	47%	1.8x	95%	77%	69%	30%	61%	26%
Signataires du Pacte Mondial de l'ONU	Pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte Mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	94%	27%	3.5x	100%	100%	92%	50%	95%	54%

Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU - toutes les valeurs de l'univers ont le même poids
Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

CONTRIBUTION DU PORTEFEUILLE AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE
Les Objectifs de Développement Durable (ODD) nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

LES 5 PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AUX ODD (EN % DU FONDS)

88.9% 39.2% 37.7% 33.9% 28.0%

La somme des ODD peut être supérieure à 100%, toutes les valeurs contribuant à un ou plusieurs ODD. Fondés sur les données de MSCI, les calculs reposent sur l'alignement des sociétés aux 17 Objectifs de Développement Durable pondéré du poids des sociétés dans le fonds.

Document à caractère commercial 7 / 10

3. Supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR des fonds

La transparence est un élément clé pour la stratégie d'Investissement Responsable de Dorval Asset Management.

- En conformité avec l'article 29 de la Loi Énergie-Climat, la société de gestion met tout en œuvre pour communiquer la prise en compte des paramètres environnementaux et sociaux dans son processus de gestion. **Dorval Asset Management** met à disposition des clients investisseurs de nombreuses informations :
 - Politique Investissement Responsable
 - Politique d'exclusion
 - Politique d'engagement actionnarial
 - Politique de gestion des controverses
 - Politique de rémunération
 - Politique de traitement des réclamations et la clientèle
 - Politique de gestion des conflits d'intérêts
 - Politique de meilleure sélection des intermédiaires
 - Code de transparence
 - Politique d'intégration des risques de durabilité
 - Déclaration sur les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité
- Dorval Asset Management publie par ailleurs différents rapports :
 - Rapport d'engagement et de vote
 - Rapport climat
 - Reporting PRI
 - Reporting de performance ESG
 - Rapport de gestion et reporting mensuel
 - Evaluation PRI

- La société de gestion met également à disposition les documents réglementaires (Prospectus, DIC, VLs) qui intègrent la philosophie ISR de **Dorval Asset Management**.
- Enfin **Dorval Asset Management** a vocation à promouvoir l'Investissement Responsable via ses prises de paroles et d'engagement auprès de ses clients, via ses présentations clients ou la lettre mensuelle, ou à la presse via ses interventions (télé, presse etc.).

4. La publication des résultats de notre politique d'engagement actionnarial

- La politique d'engagement actionnarial de **Dorval Asset Management** est disponible sur notre site internet tout comme le rapport de vote et le rapport d'engagement :
- Rapport d'engagement
- Rapport d'exercice des droits de vote